



ISSN 2105-1054
ISSN en ligne 2257- 8390

Les «équivalents» arabes de l'adverbe: contenus conceptuels et problématique de traduction/équivalence

Béchir Ouerhani

Université de Sousse, Tunisie

bechir.ouerhani@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-7244-9868>

Reçu le 03-02-2023 / Évalué le 04-09-2023 / Accepté le 17-10-2023

Résumé

ظرف (ðarf), حال (ħa:l), تمييز (tamji:z), مفعول فيه (mafɕu:l fi:h), مفعول مطلق (mafɕu:l motlaq), autant de termes issus de la grammaire arabe qui dénotent des fonctions grammaticales et dont les contenus notionnels respectifs ont un lien avec celui de la catégorie de l'adverbe telle qu'elle est définie en français. D'ailleurs, en linguistique arabe contemporaine, le terme ظرف par exemple a été longtemps présenté comme équivalent parfait de l'adverbe. Adoptant une approche contextuelle qui part de l'examen d'un échantillon du discours de la tradition grammaticale arabe, notre contribution essaye de poser les questions suivantes : quels contenus notionnels se dessinent pour chacun des termes en question ? Quel est le degré de couverture de chacun d'eux de l'aire conceptuelle de la catégorie de l'adverbe ? Pour quelle raison épistémologique il n'existe pas dans la grammaire arabe un équivalent « parfait » de l'adverbe ?

Mots-clés : adverbe, langue arabe, parties du discours, fonctions grammaticales, équivalence

The Arabic “equivalents” of the adverb: conceptual contents and problematic of translation/equivalence

Abstract

ظرف (ðarf), حال (ħa:l), تمييز (tamji:z), مفعول فيه (mafɕu:l fi:h), مفعول مطلق (mafɕu:l motlaq), so many terms from Arabic grammar that denote grammatical functions and whose respective notional contents are related to that of the category of the adverb as defined in French. Moreover, in contemporary Arabic linguistics, the term ظرف for example has long been presented as the perfect equivalent of the adverb. Adopting a contextual approach that starts from the examination of a sample of the discourse of the Arabic grammatical tradition, our contribution tries to ask the following questions: what notional contents are drawn for each of the terms ظرف (ðarf), حال (ħa:l), تمييز (tamji:z), مفعول فيه (mafɕu:l fi:h), مفعول مطلق (mafɕu:l motlaq)? What is the degree of coverage of each of them in the conceptual area of the category of the adverb? For what epistemological reason does not exist in Arabic grammar a «perfect» equivalent of the adverb?

Keywords: adverb, arabic language, parts of speech, grammatical functions, equivalence

Introduction

Le premier constat que l'on puisse faire à propos de la problématique de l'adverbe français et ses équivalents arabes est celui de la coexistence de plusieurs termes arabes pour désigner le contenu conceptuel relatif à la catégorie de l'adverbe. Laquelle catégorie ne figure pas parmi les catégories grammaticales définies par la grammaire arabe, ce qui place d'emblée la problématique au niveau conceptuel. Par ailleurs, aussi bien dans les textes linguistiques contemporains que dans les traductions des ouvrages de linguistique (du français et de l'anglais notamment), les grammairiens et linguistes arabes sont contraints de choisir entre deux démarches méthodologiques qui reflètent respectivement deux positionnements théoriques différents.

La première démarche consiste à reprendre certains termes issus de la grammaire arabe, les considérant comme proches ou équivalents de l'adverbe (الظرف *aḍ-ḍarf*, الحال *Al-ḥa:l*, etc.). Or Certaines études ont montré l'inexactitude de ce point de vue théorique puisque, d'une manière générale, les notions en question ne couvrent que partiellement l'aire conceptuelle désignée par le terme *Adverbe* (Voir par exemple Oueslati, 2006 ; Ouerhani, 2006 et 2007 ; Chekir, 2012).

Quant à la deuxième démarche, elle consiste en un recours à la néologie. En effet, ceux qui optent pour ce point de vue considèrent que les termes issus de la tradition grammaticale sont insuffisants ou inexacts. Ainsi, certains ont proposé, dans le cadre de la traduction de textes linguistiques, des termes comme لصيق الفعل *ou* رديف (Voir par exemple : T. Baccouche et S. Mejri, traduction de R. Martin, 2006 ; A.-K. Mehiri, traduction de R. Martin 2007 ; S. Mejri et B. Ouerhani, traduction de G. Gross 2008 ; Mejri, traduction de F. Neveu 2012 ; etc.).

Partant de ce constat complexe, nous adopterons dans ce qui suit une approche contextuelle qui part d'une lecture des textes de la tradition grammaticale arabe et qui essaye de cerner le contenu conceptuel de chacun des termes considérés comme proches de la catégorie de l'adverbe. Nous essayerons de montrer, par la même occasion, qu'aucun d'eux ne peut servir d'équivalent parfait de l'adverbe. La démonstration que nous proposons servira, enfin, de fondement théorique et méthodologique pour motiver le choix de recourir au néologisme.

Nous commencerons notre propos par un bref rappel des parties du discours et des fonctions grammaticales en arabe. Nous passerons ensuite à l'examen des éléments présentés comme « équivalents » de la catégorie de l'adverbe.

1. Parties du discours et fonctions grammaticales dans la grammaire arabe

Il ne s'agit pas ici de reprendre le contenu des manuels de grammaire arabe, ni de s'étaler sur le sujet. Notre exposé sera volontairement orienté vers la problématique

que nous posons, à savoir les éléments présentés comme équivalents ou simplement proches de l'adverbe. Quant au choix de parler des fonctions grammaticales, il est dicté par le fait que, dans le discours, l'expression des différentes valeurs véhiculées par la catégorie de l'adverbe est prise en charge, comme nous allons le voir, par un ensemble de fonctions grammaticales réparties entre éléments indispensables et éléments facultatifs au sein de la phrase.

1.1. Trois parties du discours: le verbe, le nom et la particule

Il s'agit d'une division très ancienne qui semble avoir fait l'objet de consensus entre les grammairiens. Seul le grammairien ابن صابر (Ibn ṣa:bir, 6^e/ 11^e s.) fait exception lorsqu'il parle d'une quatrième partie du discours qu'il a nommée الخالفة (*al-xa:lifa*). Il désigne par ce terme un type particulier de « verbes » figés, caractérisés par de fortes contraintes morphologiques, syntaxiques et énonciatives et qui correspondent à ce que la grammaire arabe classe traditionnellement sous le terme de اسم الفعل (*ʔism-al-fiʕl*).

Le plus ancien ouvrage disponible de la grammaire arabe, le *kita:b* de Si:bawajh (180/ 796) présente la division tripartite comme une réalité établie et incontestable : « الكلم 1/12) (اسم وفعل وحرف) [*Les parties du discours sont le nom, le verbe et la particule...*]. Quant à savoir pourquoi une division tripartite, l'auteur ne semble pas éprouver le besoin de poser la question, et c'est le cas d'un grand nombre de ses successeurs qui se sont contentés de reprendre et d'expliquer ses propos. Toutefois, la question a été posée par les grammairiens quelques siècles plus tard, ainsi que par les chercheurs du XX^e siècle, et plusieurs points de vue ont été défendus.

Si certaines hypothèses sur l'influence de la grammaire grecque sont émises et discutées par les chercheurs, elles font l'objet de controverse (Mehiri, 1973 et 1993/ Troupeau, 1978). Nous nous contentons ici d'exposer deux points de vue adoptés par les grammairiens arabes qui ont cherché à partir du 4^e/ 10^e s. à motiver le choix de trois parties du discours.

Le premier point de vue consiste à trouver des fondements logiques à la division tripartite des parties du discours. Ainsi, un parallèle avec le plan sémantique a été établi et cette division est présentée comme étant « nécessaire ou presque », comme l'attestent les propos de Ibn Al- xaffa:b (1171 /765) dans son ouvrage المرتجل (*Al - Mortaʕal*) :

وان قيل مبتدأ والثبة أقسام قسمة ضرورية أو كمال ضرورية، ألل عبارات هو اللفظ اني التي تحتها،
والم والضميم والثبة أقسام فوجب أن تكون لفظ اللفظ الثلاث ال أولى ال أكثر“ ص (45)

[*Les parties du discours se divisent nécessairement ou presque en trois parties, et ce parce que les expressions sont les signifiants des sens qu'elles expriment. Comme les sens se divisent en trois parties, il est nécessaire que les termes qui les expriment soient au nombre de trois, ni plus ni moins*] (p. 45).

Le deuxième point de vue est de nature énonciative. En effet, la division tripartite répondrait, selon les détenteurs de ce point de vue, aux besoins du locuteur dans l'opération « d'informer » l'interlocuteur dans une situation énonciative donnée. Le même auteur formule ce point de vue comme suit :

”والمعاني ذات يُخْبِر عنها و هي الاسم ، وَخَبِرَ عَنْ تِلْكَ الذَّاتِ وَهُوَ الْفِعْلُ، وَوَاسِطَةُ بَيْنَهُمَا [...] وَ ذَلِكَ هُوَ الْحَرْفُ (نَفْسُهُ).“

[*Les sens [se constituent] d'une entité dont on parle (le nom), de quelque chose attribuée à cette entité (le verbe), et d'un intermédiaire entre les deux [...] et c'est la particule » (Ibid.).*]

Ainsi, la division tripartite s'appuie sur un mécanisme d'analogie entre les « sens » exprimés et les termes qui les désignent. Si cette vision allait de soi pour les précurseurs (jusqu'à la fin du 3^e / 9^e s.), puisqu'ils n'ont pas éprouvé le besoin de fournir des justifications, ceux des 4^e-6^e (10^e-12^e) siècles ont défendu cette division tripartite selon ce principe d'analogie¹.

Par ailleurs, il était question également de savoir selon quels critères sont définies les trois parties du discours. Nous pouvons ramener les propos des grammairiens arabes à trois cas de figures.

Le premier cas est celui des grammairiens qui n'ont pas donné de définition ni de critères, et qui se sont contentés de donner des exemples de chaque partie du discours. Le cas le plus typique est celui des propos de Si:bawajh (2^e/8^e s.) dans *Al-Kita:b*, (1/12) :

” [...] Le nom: [tel que] homme, cheval et mur » « الاسم: رجل، وفرس وحائط »

Le deuxième cas est celui représenté par ceux qui ont donné des critères hétérogènes, changeant à chaque fois de point de vue (formel, sémantique, etc.)². Prenons à titre d'exemple le cas de la catégorie du nom.

- Des critères formels : sont présentés comme critères de définition du nom les différents morphèmes grammaticaux que le nom accepte en préfixes et/ou en suffixes tels que l'article défini « al », certaines particules, les marques de genre et de nombre, les marques de flexion nominale, etc ;
- Des critères sémantiques : le nom a été défini également selon la nature sémantique de l'entité désignée. Ainsi, Al-ʔastara:ba:di, grammairien du 7^e/ 12^e siècle et auteur de *farḥ al-ka:fija* définit le nom comme suit:

”الاسم ما دلّ على معنى في نفسه غير مقترن بأحد الأزمنة الثلاثة“ (20)

« Le nom est ce qui désigne un sens en soi sans qu'il soit corrélé à l'un des trois temps »

- Des critères syntactico-sémantiques : notamment celui de la prédicabilité : dans une visée énonciative qui définit les éléments de la phrase au sein d'une structure informationnelle, le nom est l'élément sur lequel le locuteur peut dire quelque chose, c'est-à-dire susceptible de faire l'objet d'une prédication qui sert d'*apport* sur le plan de l'information³:

الجرجاني، المقتصد في شرح الإيضاح (للفارسي): (69 / 1)

(Al-Ǧurǧāni, *Al-Moqtaṣid fi ʾarḥ-l-ʔi:da:h*)

«فما جاز الإخبار عنه من هذه الكلم فهو اسم. ومثال الإخبار عنه قولنا: عبد الله مقبل، قام بكر. فمقبل خبر عن عبد الله، وقام خبر عن بكر»

« [La catégorie] qui accepte qu'on lui attribue/ prédique quelque chose, c'est le nom, comme lorsqu'on dit: *Abdullah muqbilun* (*Abdullah arrivant* = *Abdullah arrive*) et *qa:ma bakrun* (*S'est levé Bakr*= *Bakr s'est levé*). Ainsi « *muqbilun* » est attribué/ prédiqué à *Abdullah*, et « *qa:ma* » est attribué/ prédiqué à *Bakr* »

Le troisième cas représente des grammairiens qui ont combiné les différents niveaux pour élaborer un faisceau de critères complémentaires. Tel est le point de vue présenté par Azzamaxfari (6^e/12^e s.) et son commentateur Ibn Jaṣi:f (7^e/13^e s.) dans *ʾarḥ-l-mufaṣṣal* (1/81). Ce dernier affirme dans son commentaire que :

«[الاسم ما دلّ على معنى في نفسه، دلالة مجردة عن الاقتران]، وله خصائص منها: جواز الإسناد إليه، ودخول حرف التعريف، والجر، والتثوين، والإضافة»

« Le nom est [la catégorie] qui désigne un sens en soi sans aucune contrainte. Nous comptons parmi ses propriétés: la possibilité de lui attribuer [un prédicat], être préfixé par l'article défini, être précédé par une particule, la nunnation et le génitif »

Nous avons distingué deux parties dans ce passage, que nous avons séparées par des crochets. La première partie porte sur l'aspect sémantique du nom et reprend ce qui a été dit plus haut. La deuxième énumère les propriétés du nom : la prédicabilité et les différentes marques formelles. Ainsi, nous pouvons affirmer que plus nous avançons dans le temps, plus le travail d'argumentation et de théorisation se développe.

Par ailleurs, si les parties du discours sont fixées au nombre de trois et qu'elles ne comportent pas celle de l'adverbe, cela ne signifie pas pour autant que ce contenu conceptuel soit inexistant dans la langue arabe. À quel niveau peut-on alors « trouver » le contenu conceptuel de l'adverbe ?

C'est plutôt du côté des fonctions grammaticales qu'il faudra chercher. C'est en tout cas ce que reflète la linguistique arabe contemporaine lorsqu'elle emploie comme équivalents de l'adverbe, certains termes désignant des fonctions syntaxiques comme *المفعول فيه* (Al-mafʿu:l-l-motlaq), *المفعول المطلق* (At-tamji:z), *التمييز* (Al-ḥa:l) *الحال*

fi:h). Ces différentes fonctions grammaticales sont classées par la grammaire arabe en dehors du noyau de la phrase. Elles appartiennent à ce que l'on appelle *الفضلة* (éléments supplémentaires/non nécessaires à la phrase), par opposition à *العقدة* (éléments nécessaires constituant le noyau prédicatif).

1.2. Les fonctions grammaticales entre *عمدة* (çomda) et *فضلة* (faḍla)

Les grammairiens arabes définissent deux types d'éléments constitutifs de la phrase :

A- *العقدة* (çomda, littéralement "la base") : il s'agit de la base sur laquelle se construit la phrase. Ce terme englobe les éléments indispensables pour que la phrase existe. Il correspond à ce que l'on pourrait appeler « le noyau prédicatif ». Cela prend deux configurations qui définissent deux types de phrases en grammaire arabe :

1/ Le verbe + son sujet (élément nominal);

2/ Élément nominal + élément nominal/ une construction du 1^{er} type.

Si:bawajh qualifie ces deux éléments comme étant deux éléments inséparables et ne pouvant se passer l'un de l'autre :

” ما لا يغنى واحد منهما عن الآخر ولا يجد المتكلم منه بداً “ (23٠ا)

« *Aucun des deux éléments ne peut se passer de l'autre. Tous les deux sont indispensables au locuteur* »

B- *الفضلة* (faḍla, littéralement « le supplément »): se définit par opposition aux éléments de la *عمدة*. Il s'agit d'abord de ce qui est facultatif et l'existence de la phrase ne dépend pas de lui, puisqu'il n'est pas indispensable pour le locuteur. Il est de ce fait susceptible d'être supprimé comme l'affirme ابن يعيش Ibn Jaçi:f (1/200) :

« *La phrase peut s'accomplir [sans ces éléments]* » ”يستقل الكلام بدونها“

La *فضلة* (faḍla) compte les différents compléments et extensions. Quelques compléments ont un fonctionnement adverbial. C'est le cas des éléments suivants : (Al-ḥa:l (الحال); (At-tamji:z (التَّمْيِيز); (Al-mafçu:l-l- moṭlaq (المفعول المطلق), (Al-mafçu:l fi:h (المفعول فيه). Cela explique le fait que certains de ces termes sont employés comme équivalents de l'adverbe dans les traductions des ouvrages de linguistique et les ouvrages de linguistique rédigés en arabe. Ainsi, c'est au niveau des fonctions syntaxiques que l'on trouve les différentes expressions linguistiques du contenu conceptuel de la catégorie de l'adverbe, des fonctions considérées comme facultatives du point de vue de l'accomplissement de la phrase.

Par ailleurs, nous voudrions observer sur ce point précisément que la réalité linguistique est beaucoup plus complexe. Plusieurs emplois n'acceptent pas la suppression de ces éléments de la « *فضلة* ».

Nous pensons notamment aux compléments locatifs de certains verbes de déplacement. Pour ce type de verbe, le complément locatif est inféré par le contenu conceptuel même du prédicat verbal (Ouerhani, 2015b). Ainsi, nous avons :

NO (Résider/habiter) à N1 <Locatif>= 1<مك> 0<أقام/سكن>
NO (Résider/habiter) = 0<أقام/سكن>**

Il serait judicieux donc de reprendre ces éléments de la *فضلة* (*faḍla*) et d'examiner leurs propriétés syntactico-sémantiques dans le cadre d'une approche globale qui définit la phrase comme une relation entre un prédicat et ses arguments⁴. Nous nous arrêterons encore plus sur ce point. Nous passerons tout de suite aux fonctions grammaticales arabes censées être des équivalents de l'adverbe.

2. Les « équivalents » arabes de la catégorie de l'adverbe

Notre démarche est la suivante : partir de l'emploi qui est fait de ces termes dans les ouvrages de grammaire, et essayer de dégager le contenu conceptuel de chacune des notions en question. Nous avons choisi trois ouvrages de grammaire appartenant à ce qui est considéré comme l'âge d'or de la pensée grammaticale arabe. Une période d'approfondissement des analyses et d'élaboration d'une vue d'ensemble :

شرح المفصل للزمخشري Ibn Jaḥi:f, *farḥ-l-mufaṣṣṣl* (7^e/13^e s.) ;
 ابن الخشاب: المرتجل في شرح الجمل للجرجاني Ibn Al- xaḥfa:b Al -*Mortaḥal* (7^e/12^e s.) ;
 الأسترابادي: شرح كافية ابن الحاجب (Al- ḥastara:ba:di, *farḥ al-ka:fija*) (7^e/ 13^e s.) ;

Nos exemples seront tirés ou inspirés de ces trois ouvrages. Nous recourrons, le cas échéant, à quelques emplois modernes.

2.1. المفعول المطلق (Al-mafṣu:l- al- moṭṭaq ; littéralement *complément absolu*)⁵

Ce complément est considéré dans la grammaire arabe comme le « vrai » complément et le plus proche du verbe. Al-ḥastara:ba:di (7^e/ 13^e s.) explique l'emploi du terme par le fait qu'il n'a pas besoin d'être introduit par une particule. Comparé aux autres compléments, le mafṣu:l moṭṭaq n'est pas contraint. Il est créé par le verbe, alors que les autres compléments ont une existence préalable indépendamment de lui. Autrement dit, il s'agit d'un complément qui est impliqué par la structure sémantique même du verbe.

Sur le plan morphologique, le mafɕu:l moɕlaq prend essentiellement la forme de nom déverbal. Vu la systématique de la morphologie arabe, les grammairiens attestent que chaque verbe a nécessairement un « mafɕu:l moɕlaq » puisque tous les verbes sont rattachés morphologiquement à des substantifs. Le tableau suivant nous en donne des exemples de différents types :

Verbe	أَكَلَ ʔakala	سَقَطَ saqaṭa	اِسْتَخْرَجَ istaxra3a	أَعْلَمَ ʔaɕlama	اِحْتَرَمَ iħtarama
Substantif	أَكْل ʔakl	سُقُوطُ suqu:ṭ	اِسْتِخْرَاج istixra:3	إِعْلَام ʔiɕla:m	اِحْتِرَام iħtira:m

Par ailleurs, les grammairiens arabes dressent une typologie des différentes formes que prend ce complément au sein de la phrase :

- Un déverbal morphologiquement lié au verbe qui précède:

ضربت ضرباً ɖarabtu ɖarban⁶
frapper accompli- moi sujet- frappe complément absolu
J'ai [bel et bien] frappé

- Un déverbal non lié morphologiquement au verbe :

أعرفه جيداً ʔaɕrifuhu 3ajjidan
Je sujet- connaître inaccompli-lui objet- bien complément absolu
Je le connais très bien

- Un substantif ou un syntagme employé par analogie comme complément absolu : des emplois figés (forme, contenu sémantique, situation énonciative, etc.) avec ellipse du verbe et du sujet :

هنيئاً مريئاً hani:ʔan mari:ʔan =
[V+S] bien être bonne santé complément absolu
Bon appétit !

Il s'agit de constructions elliptiques utilisées souvent dans le genre discursif « Ad-duɕa:الدَّعَاءُ ʔ »⁶, où l'on remarque une ellipse du verbe et de ses arguments (sujet et objet).

Sur le plan sémantique, les grammairiens arabes attribuent à ce complément une valeur intensive selon trois emplois :

- Un emploi générique : correspond au sens « absolu » de ce complément : une sorte d'insistance sur le procès en question sans aucune autre information :

ḍarabahu ḍarban ضربه ضربا

frapper *accompli*- il *sujet*- lui *objet*- frappe *complément absolu*

Il l'a bel et bien frappé

Les grammairiens désignent la valeur sémantique véhiculée par cet emploi « neutre » par le terme (**ʿibha:m**) إيهام, puisqu'il s'agit, selon eux, du simple fait d'insister sur l'accomplissement du procès. Il est à noter que le changement de la forme du substantif selon des schèmes bien déterminés engendrent une nuance aspectuelle au sein de cet « intensif générique ». En effet, le substantif (**ḍarba**) ضربة dans

ḍarabahu ḍarbatan ضربه ضربتين

frapper *accompli*- il *sujet*- lui *objet*- une frappe *complément absolu*

Il lui a donné un coup

permet le passage d'une lecture processive à une lecture résultative qui véhicule le semelfactif.

- Un emploi « aspectuo-temporel » (**attawqi:t** ; التوقيت) :

ḍarabahu ḍarbatajni ضربه ضربتين

frapper *accompli*- il *sujet*- lui *objet*- deux frappes *complément absolu*

Il lui a donné deux coups

L'emploi du substantif **ḍarba** ضربة au duel désigne le nombre de frappes données. Il s'agirait dans ce cas d'un « intensif aspectuo-temporel ».

- Un emploi intensif qualifié (**annawṣ**) النوع):

Dans cet emploi, le substantif est toujours associé à un adjectif en position d'épithète qui qualifie le procès:

ḍarabahu ḍarban ʿadi:dan/mubarriha ضربه ضربا شديدا/مبارحا

frapper *accompli*- il *sujet*- lui *objet*- frappe forte/ douloureuse *complément absolu*

Il l'a frappé très fort

Le mafṣu:l **moṭlaq** joue dans cet emploi le rôle d'un « intensif spécifieur », puisqu'il dénote à la fois l'intensité et la manière de faire.

Nous voudrions noter enfin que le mafṣu:l **moṭlaq** peut prendre la forme de substantifs et de groupes prépositionnels (Préposition + Nom) n'ayant pas de lien morphologique avec le verbe de la phrase. La grammaire arabe attribue à ces éléments la fonction de *complément absolu*. Ils expriment souvent des valeurs modales diverses, avec, souvent, une flexibilité quant à leur position dans la phrase. En voici deux exemples :

/ qali:lan قليلا / kaṯi:ran كثيرا / ʿiddan جدا / ḥaqi:qatan حقيقة / ḥaqqan حقًا / fiṣḥan فعلا
 بالراحة bi ṣara:ha بالفعل / bil-fiṣḥan بالتأكيد / bi-taʿki:d

Pour l'essentiel, ces éléments fonctionnent comme des adverbes de phrase indiquant différentes valeurs aspectuelles et modales.

2.2. المفعول فيه Al-mafʿu:l fi.h = Complément circonstanciel

Est désigné par ce terme tout complément du verbe (nom ou syntagme) indiquant le temps ou le lieu qui sert de cadre au déroulement du procès exprimé par le verbe. Les grammairiens arabes considèrent que le complément de « temps » est plus proche du verbe puisque tout verbe implique par son sémantisme un temps dans lequel le procès se déroule, alors que le lieu n'est pas impliqué par le verbe :

التقيت بسامي يوم أمس iltaqajtu bi-sa:mi jawma ʔams
rencontrer accompli- je sujet- prép. (avec) - Sami objet-jour-hier
J'ai rencontré Sami hier

التقيت بسامي في المكتبة ltaqajtu bi-sa:mi fi-l-maktaba
rencontrer accompli- je sujet- prép. (avec) - Sami objet- prép. (dans)-art.
(déf.)- bibliothèque
J'ai rencontré Sami à la bibliothèque

Nous notons à ce propos qu'un grand nombre des « mafʿu:l fi:h » indiquant le temps (réurrence, périodicité, etc.) ont un emploi adverbial. Tel est le cas pour :

أرى سامي يوميًا ʔara: Sami jawmijjan
voir accompli- je sujet- Sami objet- quotidiennement
Je vois Sami quotidiennement

qui peut donner lieu à la série suivante :

Quotidiennement/ Chaque jour = kolla jawm كل يوم = jawmijjan يوميًا
Chaque semaine = kolla ʔosbu كل أسبوع = ʔosbu:ʕijjan أسبوعيًا
Chaque mois = kolla ʔahr كل شهر = ʔahrjjan شهريًا
Chaque année = kolla sana كل سنة = sanawijjan سنويًا

Par ailleurs, il est à noter qu'à la forme de noms invariables, ces compléments sont appelés également ظروف (singulier: ظرف), un terme qui désigne une sous-catégorie du nom. Ce terme désigne en effet un ensemble d'unités lexicales spécifiques à la signification spatio-temporelle. Pour la plupart, ces éléments sont fortement contraints sur le plan morphosyntaxique puisqu'ils sont invariables et spécifiques à cet emploi :

◦ Le temps: (بعد baʔda= après) (بُعْدُ buʔajda= peu après)/ (قبل qabla= avant) (قُبْلُ qubajla= peu avant)/ (زمن zama:na= au moment de) (حين hi:na= lorsque)/ etc.;

◦ Le lieu: (أمام ʔama:ma= devant) (وَرَاءَ wara:ʔa= derrière)/ (تحت tahta= sous, au-dessous) (فَوْق fawqa= sur, au-dessus)/ etc.

Ainsi, tous ces éléments que nous venons de citer ont un emploi adverbial. C'est probablement la raison pour laquelle ce terme a été le plus souvent utilisé pour traduire le terme français « adverbe » et le terme anglais « Adverb ». Cependant, il ne s'agit que d'une partie du contenu conceptuel de l'adverbe, à savoir celle qui concerne le temps et le lieu.

2.3. الحال Al- ĥa:l (Litt.= *état*)= Complément de *manière*

Cette fonction ne fait pas partie initialement des compléments (المفاعيل). Elle est considérée comme telle par analogie: elle se situe en dehors de la *عمدة* (le noyau prédicatif) et prend en règle générale la marque casuelle des compléments. Sur le plan sémantique, le ĥa:l est souvent défini par les grammairiens comme « la description/ qualification de l'état du sujet ou de l'objet » (Ibn Jaṣi:f, 2/4; Ibn Al- xaffa:b, 160). Sur le plan morphologique, il s'agit d'adjectifs, qui sont considérés dans la grammaire arabe comme une sous-classe de la catégorie du nom : des N. d'agent, N. de patient, adjectifs intensifs. En voici quelques exemples :

جاء مبتسماً ʔa:ʔa muḃtasiman
venir accompli- il sujet- souriant
Il est arrivé en souriant

انطلق مسرعاً inṭalaqa muṣriṣan
partir accompli- il sujet- courant
Il est parti rapidement

Observons toutefois l'existence de quelques cas où le ĥa:l prend d'autres formes telles que celle d'un déverbal :

أتى ركضاً ʔata: rakḃan
arriver accompli- il sujet- courir complément absolu
Il est arrivé en courant

ou de subordonnées introduites par le connecteur « و » dans des emplois comme:

أتى وهو يركض ʔata: wa-huwa jarkuḃu
arriver accompli- il sujet- particule (et)- il sujet- courir inaccompli
Il est arrivé en courant

أتى وقد نزل الظلام ʔata: wa qad nazala- ḏ-ḏala:m
arriver accompli- il sujet- particule (et)- particule antériorité- descendre accompli-
art. défini- obscurité sujet
Il est arrivé lorsqu'il faisait nuit

Il est à noter que ces subordonnées servent de « cadre » pour le déroulement du procès de la principale. D'où l'hypothèse d'hierarchie entre prédicats et de relations transphrastiques à explorer (voir ici-même N. Kouki).

Le ḥa:l peut enfin prendre la forme d'unités phraséologiques:

bajjantu lahu hisa:bahu ba:ban ba:ban بَيَّنَّتْ لَهُ حِسَابَهُ بَابًا بَابًا
montrer *accompli*- je *sujet*- particule (pour)- lui *datif*- compte-lui
datif- chapitre-chapitre
Je lui ai fait les comptes chapitre par chapitre

Pour tous ces cas de figures, les grammairiens recourent à des mécanismes d'interprétation qui paraphrasent ces emplois « atypiques » par des adjectifs, conformément à la règle initiale. Notons enfin que le ḥa:l couvre l'essentiel du contenu conceptuel de « l'adverbe de manière ».

2.4. التَّمْيِيزُ At-tamji:z

Cette fonction est également appelée par la grammaire arabe « تَبْيِين » (tabji:n = explication) et « تَفْسِير » (tafsi:r =explication). Les grammairiens arabes lui attribuent le rôle de lever l'ambiguïté de la phrase entière ou de l'un de ses éléments. Autrement dit, la présence du tamji:z permet au locuteur d'orienter l'interlocuteur vers une lecture déterminée parmi celles possibles. الزَّمَخْشَرِي Azzamaxfari (VI^e/XII^e) et son commentateur ابْنُ يَعِيشِ Ibn Jaṣi:f (VII^e/XIII^e) lui donnent la définition suivante :

” رفع الإبهام في جملة أو مفرد بالنص على أحد محتملاته “ (35/2)

« C'est la levée de l'ambiguïté de la phrase ou du mot en attestant l'un de leurs sens possibles »

- Levée d'ambiguïté du prédicat en rapport avec son Argument1:

taṣabbaba sa:mi ṣaraqan = تَصَبَّبَ سَامِي عَرَقًا
Couler *accompli*- Sami *sujet*- sueur complément
Sami est couvert de sueur
(taṣabbaba ṣaraqau Sa:mi = (تَصَبَّبَ عَرَقَ سَامِي) =
Couler *accompli*- *sueur* *sujet*- Sami
La sueur de Sami coulait

Comme le montre la paraphrase mise entre parenthèses, le tamji:z permet de lever l'ambiguïté sur l'argument-sujet sémantique du prédicat verbal. Concernant ce genre d'emplois précisément, les grammairiens attribuent une forte expressivité à la phrase initiale qui contient le tamji:z. Ce dernier apporte à la phrase une valeur intensive.

- Levée d'ambiguïté des unités de mesures et des quantifieurs :

Contenu par rapport à un contenant ou une unité de mesure :

i|tarajtu raṭlan tamran اشتريت رطلا تمرا

Acheter *accompli*- je *sujet*- un demi-kilo *complément*- dattes

J'ai acheté un demi-kilo de dattes

- Devise:

ḡindi ḡi|ru:na di:na:ran عندي عشرون دينارا

Particule (possession)- moi *génitif*-vingt dinars

J'ai vingt dinars

- Levée d'ambiguïté du « domaine/ cadre » dans des constructions comparatives :

sa:mi ʔakθaru rifa:qihi ʔana:qatan سامي أكثر رفاقه أناقة

Sami- superlatif-camarades-lui *génitif*- élégance

Sami est le plus élégant de ses amis

sa:mi al-ʔafḍalu min hajθu-l-ʔana:qatu) = سامي الأفضل من حيث الأناقة (=

Sami- superlatif absolu- quant à- art. défini-élégance

Sami est le meilleur en matière d'élégance

Il s'agit donc, dans tous ces cas d'adverbes qui servent de cadre au contenu de la phrase et qui codent la relation entre différents éléments.

À l'issue de cette deuxième section, nous pouvons avancer que chacun des termes arabes cités ci-dessus ne couvre qu'une partie de l'aire désignée par le terme « adverbe » en français (Ouerhani B, 2006):

؛(litt., Etat, équivalent de l'adverbe de manière) ḥa:l - حال

؛(équivalent de l'objet interne) mafʕu:l muṭlaq - مفعول مطلق

؛(une sorte de spécifieur exprimant la qualité ou la quantité) tamji:z - تمييز

.(circonstant) ḡarf - ظرف

Conclusion

Nous avons essayé dans cette contribution de montrer que l'absence de la catégorie de l'adverbe dans la grammaire arabe est compensée dans le discours par un ensemble de fonctions grammaticales. Si certains des termes désignant ces fonctions grammaticales sont utilisés actuellement pour traduire l'adverbe en arabe, il est clair qu'aucun d'eux ne couvre totalement le contenu conceptuel de l'adverbe. Pour rendre compte de cette notion dans les études linguistiques contemporaines et dans les traductions de textes linguistiques, le recours à la néologie s'est imposé. C'est dans ce sens que notre équipe a choisi le terme رديف (radi:f) dans les différents travaux menés.

Nous voudrions finir cette contribution par noter que notre réflexion épistémologique et terminologique sur la terminologie issue de la grammaire arabe et sa place dans les études modernes s'inscrit dans une réflexion systématique et plus générale sur la terminologie des sciences du langage arabe en vue de réaliser le projet du *Dictionnaire arabe des sciences du langage* que notre équipe est en train de rédiger.

Bibliographie

- Achour, M. 1999. *ḍa:hirat-l-ʔism fit-tafki:r an-naḥwi:....*[en arabe]. Faculté des Lettres de la Manouba.
- Al-ʔastara:ba:di, *farḥ al-ka:fija*
- Al-Mubarrad, *Al-moqtaḍab*
- Al-ʒurʒa:ni, *Al-Moqtaṣid fi farḥ-l-ʔ-i:ḍa:ḥ*
- Az-zaʒʒa:iʒ, *Al-ʔi:ḍa:ḥ fi ʕilal an-naḥw*
- Baccouche, T., Mejri, S. 1998. « Le mot dans la tradition grammaticale arabe ». *L'information grammaticale*. Numéro spécial Tunisie. p. 13-16.
- Baccouche, T., Mejri, S. 1993. *Fil-Kalima*, dar al- ʒanu:b lin-nafr [en arabe].
- Goes, J. 2022. « Quand adjectif et adverbe se rencontrent ». *Synergies Tunisie*, n° 5, B. Ouerhani (Coord.). Gerflint, p. 143-153. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Tunisie5/goes.pdf> [consulté le 02 février 2023].
- Hamzé, H. 2010. « Terminologie grammaticale arabe et terminologie linguistique moderne ». *Synergies Tunisie* n° 2, p. 39-54. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Tunisie2/hassam.pdf> [consulté le 02 février 2023].
- Ibn Al- xaʃfa:b, *Al -Mortaʒal*.
- Ibn Jaʕi:f, *farḥ-l-mufaṣṣal*.
- Mehiri, A.-K. 1973. *Les théories grammaticales de Ibn Jinni*. Tunis : Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba.
- Mehiri, A.-K. 1998. « La structure de la phrase selon la tradition grammaticale arabe ». *L'information grammaticale*. Numéro spécial Tunisie. p. 9-12.
- Mejri, S. 2012. Traduction arabe du *Dictionnaire des sciences du langage* de F. Neveu. [Arabe : [وس علوم اللغويات]]. Beyrouth : Organisation Arabe de la Traduction.
- Mseddi, A. 1984. *Qa:mu:s al-lisanijja:t*, Ad-da:r Alʕarabijja lil-kita:b [en arabe].
- Neveu, F. 2004. « Sur l'usage des termes complexes dans le discours de la science du langage. Préliminaires à une étude comparée de la terminologie linguistique ». *Journée Formation et Animation Régionale de L'AUF*. Hammamet-Tunisie le 14 septembre 2004. p. 107-120.
- Neveu, F. 2006. « Un aspect de l'apport des corpus à la terminologie linguistique : l'alignement ». *Actes des 7èmes Journées scientifiques du réseau LTT*. Bruxelles : 8-9-10 septembre 2005. p. 381-390.
- Ouerhani, B. 2006. « La traduction de la métalangue : la problématique terme/mot en contexte ». In : *Actes des 7èmes Journées scientifiques du réseau LTT*. Bruxelles : 8-9-10 septembre 2005. p. 441-451.
- Ouerhani, B. 2007. « La problématique de l'exemple dans la traduction de la métalangue ». In : *Actes des journées scientifiques La terminologie linguistique. Syntaxe et Sémantique*, 7, p. 169-180.
- Ouerhani, B. 2008. « La phrase nominale arabe : analyse traditionnelle et structuration prédictive ». *À la croisée des mots*, Mélanges offerts au professeur Taieb Baccouche. S. Mejri (dir.). p. 229-246.

Ouerhani, B. 2022. « La problématique de la néologie dans la tradition grammaticale arabe ». *Synergies Tunisie*, n° 5. *La tradition grammaticale arabe*, p. 107-123. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Tunisie5/ouerhani.pdf> [consulté le 02 février 2023].

Si:bawajh (II^e/VIII^e), *Al-Kita:b*.

Notes

1. En plus d'Ibn Al- xaffa:b, nous citons notamment Az-zaẓẓa:ẓi (337 /948), *Al-ʔi:da:h fi ẓilal an-naḥw*, (p. 40-50) et Al-ʔanba:ri (577/ 1188), *ʔasra:r-l-ṣarabijja*, (p. 3).

2. Voir, à titre d'exemple Mehiri A.-K., 1973 : 322-324 et Achour M., 1999 : 37-55.

3. En parlant de la division de la phrase en « musnad » et « musnad ʔilajh », les grammairiens arabes associent la visée informationnelle à celles de prédictions sémantique et syntaxique, d'où la gêne observée chez les traducteurs de ces deux termes, notamment en ce qui concerne la phrase dite « nominale ». Voir entre autres A. Mehiri (1973 ; 1998) ; H. Hamzé (2010) ; Ouerhani (2008 et 2014).

4. Nous renvoyons à ce propos aux différents travaux initiés par Z.-S. Harris et élaborés par différentes équipes en France. L'application de ce modèle en arabe est encore à ses débuts (Cf. par exemple B. Ouerhani 2009 ; N. Kouki 2014, thèse manuscrite, Université Paris13).

5. Sur certains aspects, le mafṣu:l moṭlaq correspond au « complément interne » en français.

6. Il s'agit d'énoncés fortement contraints aussi bien sur le plan formel que sur le plan sémantique, dans lesquels le locuteur s'adresse à dieu pour lui demander du bien (pour lui et les siens) et du mal pour ses ennemis. Ce genre discursif offre au locuteur une sorte de « moule » au sein duquel il adapte le discours à ses besoins tout en reproduisant obligatoirement des éléments et des tournures qui ont été fixés depuis des siècles. Voir à ce propos S. Mejri : 2011, B. Ouerhani : 2015 et M. Ghariani-Baccouche : *à paraître*.